

# CAPD d'ajustements de rentrée du 4/09/2019

Monsieur l'inspecteur d'académie ouvre la séance en souhaitant une bonne rentrée à tous les agents, présente M Faivre dans ses nouvelles fonctions, à savoir IA adjoint ASH, et lui souhaite la bienvenue.

# <u>Déclarations préalables :</u>

- SNUipp-FSU (voir sur le site)
- SE-UNSA

Pas de commentaires de la part du DASEN

## Ajustements de rentrée (voir sur le site)

L'administration a relancé fin août une campagne d'appel à candidature sur les postes à exigences particulières. Il n'y a eu que peu de retours. Un nouvel appel à candidature sera donc relancé aujourd'hui pour les postes non pourvus (CPD mat et maîtrise de la langue, CPC EPS dole Nord, PDM Lons QPV).

Les affectations sont faites par circonscription avec les critères suivants : barème, commune de résidence.

Nous indiquons que les circonscriptions de Champagnole et Lons Sud n'ont à la suite de ces affectations plus de TR surnuméraires. Les TR ne sont pas encore tous pris sur des remplacements longs mais sur ces deux circonscriptions nous pouvons d'ores et déjà dire que l'année va être rapidement très tendue malgré la dotation supplémentaire hier en carte scolaire d'un TR de plus par circonscription.

Les circonscriptions n'ont pas les moyens de fonctionner. L'IA a voulu se rapprocher des moyennes nationales mais il n'a pas pris en compte les conditions de travail des collègues malades (cf les allègements de service) ni l'important nombre de congés maternités qui prouvent combien la balance homme /femme dans les recrutements est déséquilibrée.

Les choses ne risquent pas encore de changer : cette année dans le Jura les PES sont toutes des femmes.

# Questions diverses du SNUipp-FSU. Pas de questions diverses du SE-UNSA

## Situation de St Claude / à une scolarisation d'élèves hors secteur de carte scolaire de la ville

Un délégué du personnel du SNUipp-FSU expose la situation et insiste sur la situation problématique liée à la scolarisation de plusieurs enfants d'une famille dans une école de la ville hors de leur secteur. La famille a obtenu cette scolarisation en faisant jouer le rapprochement de la fatrie auprès d'un des enfants scolarisés en CLEX. Le SNUipp-FSU rappelle que la scolarisation des élèves en CLEX est un dispositif qui permet justement de mettre les élèves dans des conditions d'apprentissage satisfaisantes pour eux et que cette scolarisation ne doit pas être un prétexte pour accorder des dérogations.

L'administration nous indique s'être saisi de la situation. M Faivre indique qu'il rencontra la mairie afin d'éclaircir la situation. L'inspecteur d'académie et M l'inspecteur d'académie adjoint suivront le dossier de très près.

## **Balance postes personnes :**

Notre département arrive à un équilibre proche de 0 (possibilité d'aller jusqu'à 2,5 donc l'inspecteur accepte un inéat)

#### ➤ Inéat Exeat :

Une entrée dans le département, que sera positionné sur Dole Nord.

### Recours allégement de service :

Monsieur l'inspecteur d'académie réaffirme qu'il se rangera toujours derrière l'avis du médecin conseil du rectorat pour les allègements de service.

Nous lui rappelons que c'est lui qui, in fine, décide de donner ou non l'allègement de service. C'est pourquoi les recours lui sont adressés directement.

#### > Situation conflictuelle avec des IME :

Le SNUipp-FSU, suite aux remontées de collègues concernés par cette situation, remercie Pasquale Choulot et Monsieur Faivre pour leurs interventions respectives afin de redonner toute la place qui est due à l'équipe enseignante.

#### > Calendrier des instances :

L'IA s'engage à avancer sur les autres instances que celles du CTSD trop liées au calendrier électoral.